



INFORMATION AUX RIVERAINS Secteur Huit Mai / Chamars / de Gaulle / Polygone

Madame, Monsieur,

- Afin de réaliser les travaux préparatoires et les revêtements de chaussée sur le secteur de Chamars, (avenue du Huit Mai, avenue Charles de Gaulle, avenue de la Gare d'Eau) et jusqu'au carrefour avec la rue du Polygone, des modifications de circulation vont être nécessaires entre lundi 19 et mardi 27 août. Pour minimiser les gênes à la circulation toutes ces opérations se dérouleront de nuit.
- **Carrefour Polygone / Brulard / Grette / de Gaulle :**
 - **La nuit du lundi 19 au mardi 20 août de 20h00 à 6h00 :**
 - Le carrefour sera fermé à la circulation, aucune traversée ne sera possible.
 - Les personnes en provenance de Chamars pourront emprunter la rue Servet puis la rue du Polygone.
 - Les rues de la Grette, Brulard, Polygone seront en impasse au débouché sur le carrefour.
 - Des déviations seront mises en place, suivez les indications pour vous guider.
 - **Ces mêmes dispositions seront appliquées la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 août.**
- **Avenue Charles de Gaulle jusqu'au carrefour avec la rue Gabriel Plançon inclus et avenue de la Gare d'Eau :**
 - **La nuit du mardi 20 au mercredi 21 août de 20h00 à 6h00 :**
 - Fermeture à la circulation de l'ensemble du boulevard Charles de Gaulle et du début de l'avenue de la Gare d'Eau qui sera mise en impasse et à double sens de circulation.
 - L'accès (entrée et sortie) au parking Chamars sera impossible.
 - Le bas de la rue de la Grette (au débouché avec le boulevard de Gaulle) et la rue Gabriel Plançon seront mises en impasse.
 - Le sens de circulation sur l'avenue du Huit Mai sera inversé permettant la sortie de ville par le pont Canot.
 - L'entrée en ville par l'avenue François Mitterrand sera fléchée par la rue de Velotte, le Faubourg Tarragnoz et la rue Charles Nodier.
- **Avenue Charles de Gaulle (après la Gare d'eau) jusqu'au carrefour Polygone exclu :**
 - **La nuit du mercredi 21 au jeudi 22 août de 21h00 à 6h00 :**
 - Fermeture de l'avenue Charles de Gaulle entre le commissariat et le carrefour Polygone exclu.
 - La rue Plançon est mise en impasse au débouché sur le boulevard de Gaulle.
 - La rue Brulard est mise à sens unique entre le centre commercial et le carrefour avec la rue de la Grette dans ce sens. Il sera impossible depuis la rue de la Grette ou la rue du Polygone d'emprunter la rue Brulard. Pour aller direction Planoise la déviation se fera par rue du Polygone et la rue de Dole.
 - La rue des Vieilles Perrières conserve l'accès à la rue Servet.

Le Grand Besançon construit le Tram, la Ville l'accompagne



■ **Avenue du Huit Mai :**

- La nuit du lundi 26 au mardi 27 août de 20h00 à 6h00 :

- La circulation sera interdite avenue du Huit Mai et Pont Canot
- La rue Girod de Chantrans sera mise en impasse au débouché sur l'avenue du Huit Mai et à double sens de circulation et le stationnement interdit
- La rue du Lycée sera mise à double sens de circulation et le stationnement interdit
- Ces mesures particulières seront mises en œuvre avec la présence de personnel de l'entreprise pour gérer la circulation et garantir la sécurité de ce fonctionnement.

■ Des déviations sont organisées, suivez les indications en place pour faciliter vos déplacements.

■ Par ailleurs, je tiens à vous informer que ces travaux, et plus particulièrement lors des rabotages, sont de nature à générer des nuisances sonores.

■ Pendant cette période, vous pouvez contacter José MOREIRA, médiateur de travaux au 06 76 69 82 21 ou Arnaud FAVIER, médiateur de commerce au 06 25 93 35 28, qui pourront étudier avec vous des solutions adaptées si vous rencontrez des difficultés particulières.

Consciente de la gêne occasionnée, je vous remercie vivement de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée à la Voirie
et aux Déplacements Urbains,


Nicole WEINMAN.

